



Abandon de poste et maladie

Par **cath**, le **02/02/2010** à **16:15**

Bonjour,rrnrnje ne me suis pas représenté a mon travail depuis le debut de l'annéernj ai reçu 2 courrier en 1 mois me demandant de justifier mon absence et qu'a défaut l'entreprise serait contraint d'engager une procedure disciplinaire a mon encontre.rnmais depuis 15 jours pas de nouvellesl'entreprise ne veut pas me licencierrnmon poste est repris c est juste pour m'empecher de m inscrire pour la recherche d un autre emploirncest ce que vous savez si je peux me mettre en maladie,(pour une vrai cause operation)malgré que je n'ai pas repris le travail depuis 1 mois,et je pense que la procedure peut continuer ensuite.rnmerci d'avancerncatherine

Par **Berni F**, le **02/02/2010** à **19:39**

Bonjour,rrnrnje ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas vous mettre en maladie.rnrncordialement